

Union Nationale des Arbitres de Football



Association loi 1901 déclarée sous le numéro W174001167 SIRET :
90359177400018

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 18 AVRIL 2025 À 18h00

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil par le Président de la section départementale,
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 07/02/2025,
3. Intervention du Président, informations, courriers,
4. Parole à nos invités,
5. Intervention d'Arnaud LE FLOCH, vice-président commission jeunes,
6. Avenant aux statuts,
7. Trésorerie,
8. Adhésions 2024-2025,
9. Point juridique,
10. Challenge TEREYGEOL 2026 dans les LANDES,
11. Point sur la réunion SR du 25/03/25,
12. Validation de la boutique UNAF17,
13. Validation règlement intérieur,
14. Point sur les réseaux sociaux,
15. Projet activité 2024/2025 et 2025/2026,
16. Libres échanges comité directeur.

Présents : Nicolas COPERTINO, Miguel ELVIRA RUIZ (jusqu'à 20H00), Stéphane MAGUIER, Jean-Michel LAPRÉE, Michel BAPTISTE, Kader HADDOU, Dylan DAUBRENET, Arnaud LE FLOCH, Eric LE FLOCH, Lucas STYNS, Mathéo TRABICHET (en visio), Nathan REDON (en visio).

.../...

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Absents : Jean-François DECHAUX, Anaïs DEMENÉ, Samuel MADEUX, Nicolas MILLET, Julien DROINEAU, Lionel REDON, Philippe SORNET, Nathan SORNET, Guillaume TRABICHET.

1/ ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT DE LA SECTION DÉPARTEMENTALE

Nicolas COPERTINO ouvre la séance en indiquant que Jean-François DECHAUX est malade et lui souhaite un bon rétablissement

Il souhaite la bienvenue à Lucas STYNS, jeune arbitre licencié à Thénac et nouveau membre du comité directeur (commission jeunes). Il salue également l'engagement des jeunes arbitres au sein du comité directeur (MM. SORNET, REDON, LE FLOCH, TRABICHET), tous membres du comité directeur élus et cooptés accompagnés de leurs pères. Il confirme enfin la désignation d'Arnaud LE FLOCH en tant que vice-président en charge de la commission jeunes.

2/ ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 07/02/2025

Le PV de la réunion du comité directeur du 7/02/2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3/ INTERVENTION DU PRÉSIDENT, INFORMATIONS, COURRIERS

Nicolas COPERTINO indique que la prochaine assemblée générale du district se tiendra à Cozes le 20 juin 2025.

Le prochain trophée Bernard SAULES aura lieu en Normandie en 2026.

La prochaine assemblée générale de l'UNAF régionale aura lieu à Jarnac le 28/06/2025.

4/ PAROLE À NOS INVITÉS

Miguel ELVIRA RUIZ, vice-président du district 17, rappelle le lien de confiance qui unit le district à l'UNAF ainsi que la qualité des échanges et du fonctionnement entre les deux organisations. Il indique que l'arbitrage constitue un axe majeur de préoccupation du district pour le mandat en cours.

Il souligne la bonne organisation de la formation initiale des arbitres et rappelle l'objectif du district d'atteindre à terme 200 arbitres en activité, sous l'impulsion notamment des actions menées par Julien DROINEAU.

Parmi les points d'amélioration identifiés, il évoque la problématique de l'absentéisme et les difficultés rencontrées par le district pour effectuer correctement les désignations chaque week-end. Il déplore le manque de sérieux de certains arbitres qui se déclarent indisponibles de façon trop tardive et qui compliquent ainsi fortement la gestion des désignations, ainsi que les indisponibilités pour des motifs non légitimes. Il indique que certaines absences sont liées aux réticences à arbitrer dans certaines catégories, ce qui est totalement inacceptable et contraire à l'esprit arbitral. Il rappelle que l'arbitrage ne se fait pas « à la carte » et que cela doit être parfaitement intégré par l'ensemble des arbitres en activité. .../...

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Concernant les causes d'absentéisme il rappelle que certains arbitres, également joueurs, programment leurs indisponibilités en fonction de leurs matches en tant que joueurs, ce qui nuit aussi à la bonne gestion des désignations.

La question des désignations non visibles d'arbitres sur le portail des officiels est évoquée. Miguel ELVIRA RUIZ indique qu'il s'agit d'un problème informatique et qu'en aucun cas district ne souhaite anonymiser les désignations. Une communication sera faite sur ce point. Concernant l'accompagnement des jeunes arbitres, le constat est partagé de la nécessité de former les accompagnateurs. L'idée est évoquée d'établir une liste conjointe UNAF / CDA de volontaires accompagnateurs de manière à disposer d'un vivier d'arbitres motivés pour cette fonction. Une liste commune sera ainsi prochainement établie par les présidents de l'UNAF et de la CDA.

5/ INTERVENTION D'ARNAUD LE FLOCH, VICE-PRÉSIDENT COMMISSION JEUNES

Arnaud LE FLOCH fait part des différents projets envisagés collectivement par les jeunes arbitres membres du comité directeur.

Un projet porte sur la mise en place de séances collectives d'entraînements au profit des arbitres unafistes en mode décentralisé (La Rochelle et Saintes) de manière à éviter des temps de trajets trop longs. L'idée est de positionner ces entraînements de préférence le mercredi après-midi.

Ce projet est accueilli favorablement par les membres du comité directeur. Toutefois, Stéphane MAGUIER (président délégué) précise qu'il sera nécessaire de prévoir les modalités d'encadrement de ces entraînements par des arbitres volontaires et expérimentés qui seront en mesure d'apporter leurs compétences techniques pour faire progresser les jeunes arbitres. Il propose qu'un contact soit pris avec Sabine BONNIN ou Aurélien GRISON notamment. Sous ces réserves, le projet devra être poursuivi.

En matière de communication, Arnaud LE FLOCH suggère :

- de publier sur le site de l'UNAF 17 les désignations du week-end de manière à apporter une visibilité supplémentaire aux arbitres ;
- de réaliser des mini-interviews d'après-match (analyse du match par l'arbitre) ;
- de mettre à jour le trombinoscope sur le site de l'UNAF 17 en faisant une courte présentation des membres du comité directeur et de leurs fonctions.

L'utilisation éventuelle de caméras piétons par les arbitres centraux est également évoquée. Miguel ELVIRA RUIZ indique que le district n'y est pas opposé mais que cela représente un coût non négligeable.

En ce qui concerne le projet de trio ou quatuor arbitral UNAF évoqué lors de la dernière réunion (voir CR point 13), Mathéo TRABICHET indique qu'il a pris contact avec Nicolas MILLET en vue des finales départementales 2025. Les membres du comité directeur indiquent que l'idée est intéressante mais que compte tenu des modalités de sélection des arbitres pour cette compétition, il ne sera pas possible de réserver aux seuls unafistes une désignation commune (les arbitres sélectionnés le seront au mérite et pourront être ou non unafistes).

En ce qui concerne la possibilité de faire filmer ces rencontres en vue d'une opération de communication, Miguel ELVIRA RUIZ précise qu'il faut dans ce cas en demander l'autorisation au club hôte.

.../...

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

6/ AVENANT AUX STATUTS

Nicolas COPERTINO propose qu'il soit ajouté à l'article 14 des statuts de l'UNAF 17 que le président de la CDA est membre de droit de son comité directeur.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres du comité directeur présents.

Cette nouvelle disposition devra faire l'objet d'un vote conforme à la prochaine AG de l'UNAF 17 et de la réunion de fin de saison CDA.

7/ TRÉSORERIE

Nicolas COPERTINO fait une présentation du point de situation comptable à la date du 18/04/2025.

- Compte en ligne = + 183€
- Compte Crédit Mutuel = + 529,39€
- Compte Crédit Agricole = + 289,66€

Il est précisé que la municipalité de Saintes n'accorde pas de subvention à l'UNAF 17. Stéphane MAGUIER (président délégué) prévoit de prendre contact avec le correspondant de la ville de Saintes sur ce point.

8/ ADHÉSIONS 2024-2025

On compte actuellement 145 adhésions (+ 29 par rapport à la situation du 7/02/2025).

9/ POINT JURIDIQUE

Point reporté à une prochaine réunion.

10/ CHALLENGE TEREYGEOL 2026 DANS LES LANDES

Le prochain challenge TEREYGEOL se déroulera lors du premier week-end de janvier 2026. Un contact sera à prendre avec le district en vue disposer de maillots.

11/ POINT SUR LA RÉUNION SR DU 25/03/25

Jean-Michel LAPRÉE indique que cette réunion s'est déroulée à Tarnos dans les Landes dans une ambiance conviviale. La section régionale se félicite de la situation de trésorerie et du nombre d'adhésions en hausse.

Concernant les cadeaux 2026 associés à ces rencontres, les sections départementales doivent proposer des idées : l'UNAF 17 propose l'achat de batteries externes.

Nicolas COPERTINO indique que le nombre de médailles d'honneur remises est fonction du nombre d'adhérents par section départementale.

Pour la SD 17, deux médailles Nationale sont proposées : « argent » pour Claude SONNALLY et « bronze » pour Jamel BENHASSOUN.

Par ailleurs, il est prévu la remise du plateau d'argent pour Jean-Michel LAPRÉE.

.../...

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

12/ VALIDATION DE LA BOUTIQUE UNAF 17

Nicolas COPERTINO présente une gamme d'articles vestimentaires sportifs disponibles sur le site « EKIN SPORT » à prix intéressants pouvant être siglés « UNAF 17 », en vue de diffuser plus largement l'image de notre organisation.

L'idée est de mettre en place une boutique virtuelle « UNAF 17 » et permettre ainsi à chacun de s'équiper à bon prix tout en contribuant à la notoriété de l'association.

Après présentation des articles et des prix, les membres du comité directeur présents valident la gamme « PRO », légèrement plus onéreuse mais d'un meilleur niveau de qualité.

Nicolas COPERTINO poursuivra donc ses échanges avec son contact commercial « EKIN SPORT » en ce sens.

13/ VALIDATION RÉGLEMENT INTERIEUR

Point reporté à une prochaine réunion.

14/ POINT SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Point reporté à une prochaine réunion.

15/ PROJET ACTIVITÉ 2024/2025 ET 2025/2026

La prochaine assemblée générale de l'UNAF 17 et fin d'année CDA aura lieu à Cozes le 22/06/2025 matin et il est prévu d'organiser sur place ce même jour un déjeuner réunissant les membres du comité directeur (Jean-Michel LAPRÉE se propose de prendre contact avec un traiteur).

En ce qui concerne le projet de loto évoqué au sein du comité directeur en 2024 (voir précédents CR), il n'y est pas donné suite pour l'instant, ce projet n'étant pas suffisamment abouti et n'ayant pas suscité suffisamment d'engouement et de volontariat.

De manière générale, il est proposé d'utiliser le site UNAF 17 et sa rubrique « vos événements » pour organiser et structurer les différentes activités envisagées.

16/ LIBRES ECHANGES COMITÉ DIRECTEUR

Constatant que certains membres du comité directeur sont très régulièrement absents sans toujours justifier de raisons recevables, Nicolas COPERTINO demande aux membres présents de se prononcer sur la position à prendre vis-à-vis de ces membres en application de l'article 13 des statuts de l'association qui indique ce qui suit : « [...] Un membre non présent à trois réunions au cours de la même saison sportive sans raisons dûment motivées et agréés par le Comité Directeur peut être considéré comme démissionnaire »).

Ne souhaitant pas influencer les membres présents, Nicolas COPERTINO quitte la salle de réunion le temps de la discussion.

A son retour, les membres présents indiquent qu'en application des dispositions précitées, Anaïs DEMENÉ est dès lors considérée comme démissionnaire du comité directeur.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres interventions, le président lève la séance à 20h45.

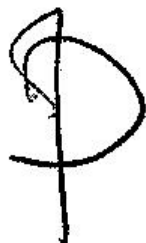
.../...

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Le Président
Nicolas COPERTINO



Le Secrétaire de séance,
Eric LE FLOCH



UNAF 17.FFF
District de Football
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES